



**Demain
la Terre**

Le partenaire RSE Fruits & Légumes

DOSSIER DE PRESSE

Avril 2026



Sommaire

p4 | QUE SOMMES-NOUS DEVENUS ?

p5 | Notre vision d'un futur désirable

Vision

Raison d'être

Valeurs

p6 | Notre mission

p7 | Nos nouvelles promesses

p9 | EN 2026, NOUVEAU CAP STRATÉGIQUE :

p9 | En 2026, un référentiel RSE global

p12 | Témoignages d'entreprises adhérentes à DLT

p14 | Ils s'engagent avec Demain la Terre en 2026 !

p15 | En 2026, l'évolution de la marque

p16 | En 2026, nos réalisations en cours et à venir...

p20 | Nos engagements et nos preuves

p22 | Et demain ?

p23 | Chiffres clés - carte des adhérents

p24 | Nos administrateurs et l'équipe

p26 | Contacts presse

p28 | Demain la Terre, c'est bien plus qu'un label !



Que sommes-nous devenus ?

A l'origine de la démarche en 2004, il y a des producteurs. Des pionniers, entrepreneurs et visionnaires, convaincus d'une « troisième voie » possible, celle du développement durable.

Volontaire et contrôlée, la démarche Demain la Terre repose sur un référentiel évolutif de bonnes pratiques. Elle est devenue un label en 2010.

Depuis le 1er février 2026, le référentiel s'est enrichi d'une nouvelle version, organisée autour de 4 grands piliers (gouvernance et transparence des pratiques RSE, faire société, valoriser l'humain, s'allier au vivant), 14 thèmes, 84 critères de progrès et 252 « exigences progressives ».

En agissant sur toutes les dimensions de la durabilité, l'organisation Demain la terre devient « **le** » **partenaire RSE en filière fruits et légumes**. L'association accompagne la transition vers une agriculture **respectueuse des limites planétaires, socialement juste et pérenne**.

Association de loi 1901, Demain la Terre fédère à ce jour des producteurs, transformateurs et metteurs en marché de fruits et légumes engagés. Elle est le porte-voix de 26 entreprises adhérentes (375 producteurs engagés sur 8.000 hectares, et 4.500 collaborateurs impliqués), pour un CA cumulé de 1 milliard d'euros, soit 4% de la production française de fruits et légumes. Elle ambitionne de doubler sa dimension d'ici à 2035.



Notre vision d'un futur désirable

En 2024, vingt ans après sa création, Demain la Terre a souhaité donner une nouvelle dimension à sa démarche.

Deux chantiers majeurs ont été engagés :

- **La structuration et le renforcement du référentiel**, socle de la démarche depuis 2010,
- Et comme corollaire, **un travail sur la stratégie de marque**, pour guider le pilotage de l'organisation et les développements à venir.

Ces évolutions ont été dévoilées en février 2026.

L'acte fondateur, c'est-à-dire la boussole interne qui guide désormais la stratégie globale de l'organisation, aligne les équipes et la gouvernance, **permet de poser les bases d'une vision et de valeurs renouvelées, d'affirmer notre mission et nos engagements**.

Vision

Nous sommes convaincus que :

- Face aux défis environnementaux, sociaux et sociétaux, **l'agriculture est un levier majeur de transformation**.
- L'avenir de l'alimentation passe par des producteurs engagés, reconnus, capables de nourrir durablement les populations tout en respectant les ressources naturelles, les écosystèmes, les équilibres sociaux et la vitalité des territoires.

Raison d'être

Nous œuvrons pour une agriculture durable qui concilie respect de l'environnement, justice sociale et pérennité économique.

Valeurs

Engagement, exigence, pragmatisme, transparence, coopération : ces cinq grands fondamentaux nous unissent dans l'action de mieux faire, et guident nos choix.



Notre mission

Accompagner la transition responsable de la filière fruits et légumes est notre mission.

Demain la Terre agit aux côtés des producteurs et des entreprises pour faire progresser les pratiques, avec pragmatisme et exigence, vers une agriculture respectueuse des limites planétaires et des équilibres sociaux.



Nos nouvelles promesses

En agissant à une échelle globale, l'organisation **Demain la terre devient « LE » partenaire RSE en filière fruits et légumes.**

Toute notre démarche repose sur le principe de l'amélioration continue et d'une montée en compétence permanentes, à tous les niveaux des entreprises adhérentes et de l'organisation.

Ces promesses nous engagent davantage. En particulier, pour :

- Accompagner la transition vers une agriculture agroécologique* et régénératrice**,
- Affirmer la place centrale des producteurs de fruits et légumes dans la transition vers une alimentation plus saine et durable,
- Faire monter en puissance les entreprises adhérentes, animer une dynamique collective, agir comme porte-voix de leurs engagements RSE réels.

****Agroécologie** : systèmes de production agricole valorisant la diversité biologique et les processus naturels.*

*****Agriculture régénératrice** : approche systémique et mesurable qui vise un impact positif sur les biens communs (biodiversité, climat, eau et sol) en mettant les producteurs au cœur de la solution.*



**2026,
nouveau cap stratégique**

En 2026, un référentiel RSE global

Pilier de la démarche, le référentiel de l'organisation Demain la Terre définit le cadre commun d'engagements des adhérents.

Il traduit les valeurs en **exigences concrètes, mesurables et progressives**, applicables aux organisations, aux filières et aux produits.

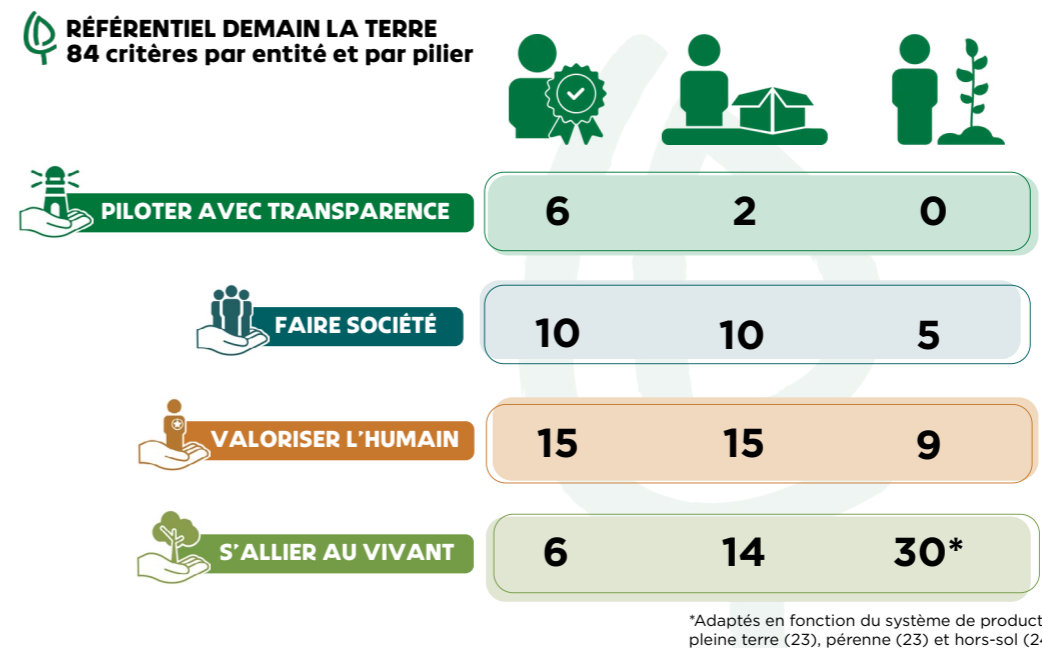
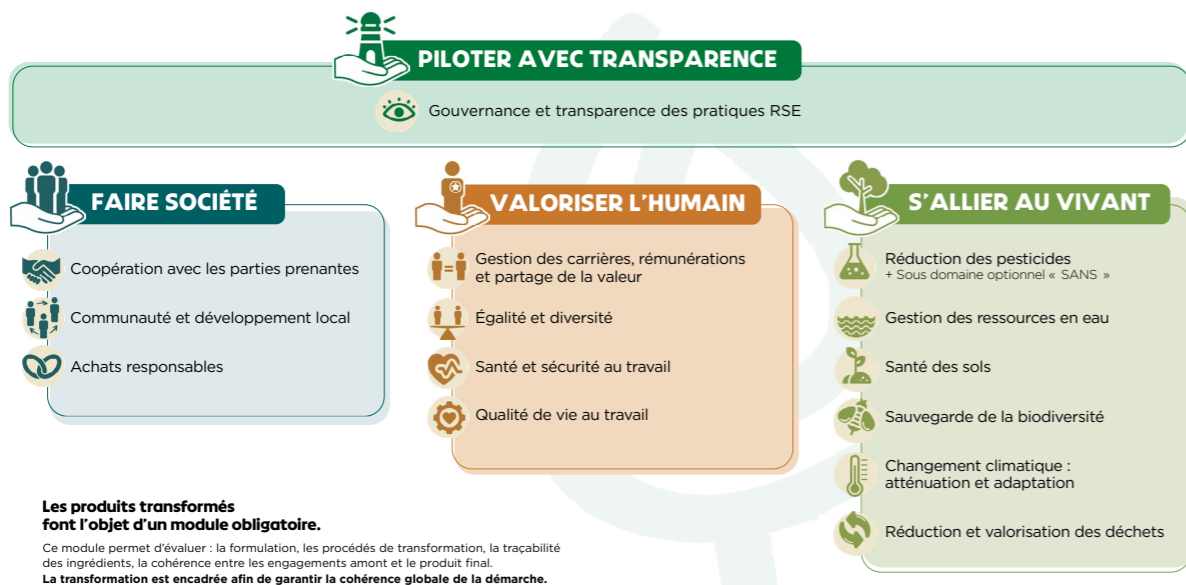
Depuis le 1^{er} février 2026, concrètement...

Qu'est-ce qui change dans la nouvelle version du référentiel ?

- Une organisation autour de **4** grands piliers, **14** thèmes, **84** critères de progrès et **252** « exigences progressives ».
- Enrichissement de **14 nouveaux critères** sur les 4 grands piliers, permettant **de rester à l'avant-garde** sur toutes les pratiques mieux-disantes :
 - Intégration des enjeux climatiques,
 - Intégration des dernières innovations agronomiques,
 - Définition de l'agroécologie et de l'agriculture régénératrice, et précision des moyens d'y parvenir,
 - Avancées sociales.
- Intégration de la diversité des modes de production (maraîchage, arboriculture, hors sol) et des différents maillons d'une même chaîne (production, station, mise en marché).
- Renforcement des convergences amont-aval, dans une logique filière.

Depuis le 1^{er} février 2026, la nouvelle version est adoptée par l'ensemble des adhérents.

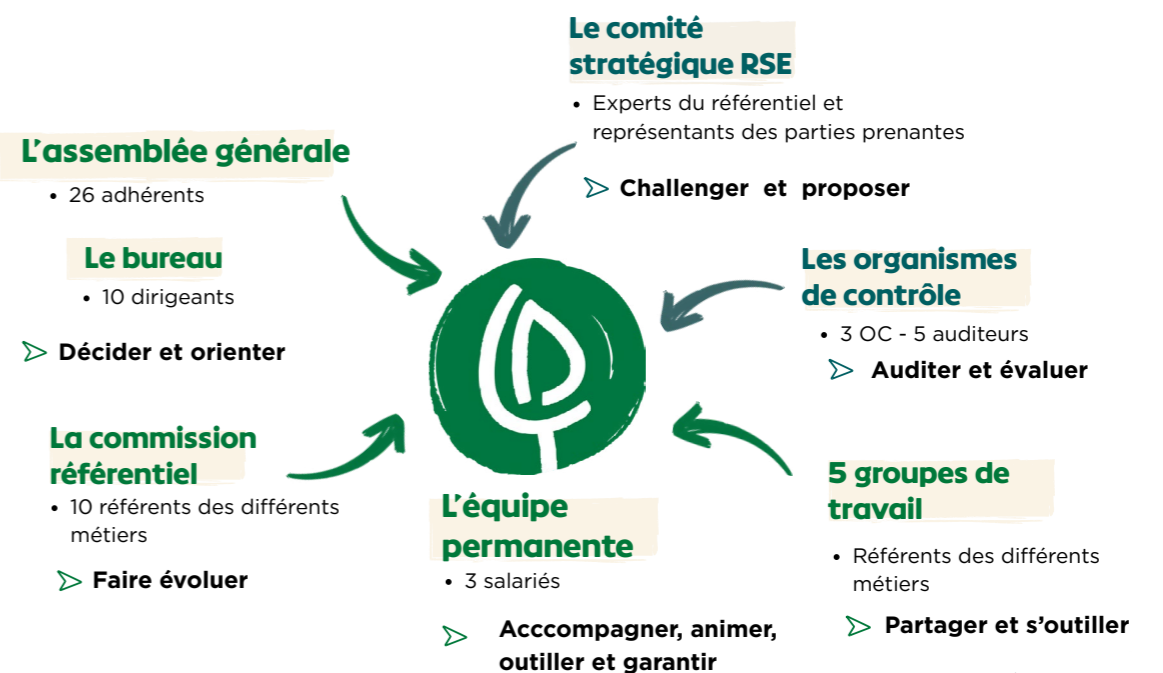
Trois entreprises pilotes sont déjà labellisées sur la nouvelle version : **Cormorèche, Culture Pom et Ferme de Fontenay.**



La démarche est évaluée par un comité RSE, qui remplace l'ancien « comité de contrôle ».

- Il est composé d'experts sur les enjeux du référentiel (stratégie RSE, économie sociale et solidaire, RH, qualité, filière, biodiversité, eau, climat, etc.) mais aussi représentant les parties prenantes de l'association (associations environnementales, distributeurs, démarche qualité, etc.).
- Il sera officialisé à l'automne.

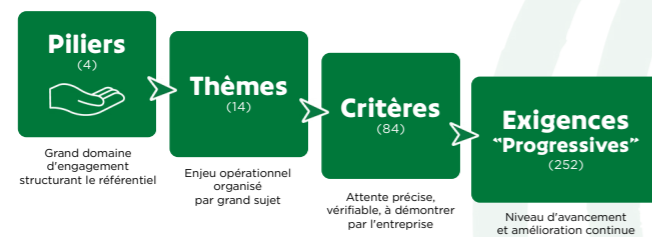
Quel est le nouveau fonctionnement ?



RÉFÉRENTIEL DEMAIN LA TERRE

Modalités d'application

Le référentiel est structuré de manière progressive, du cadre général aux exigences opérationnelles :



Principe de notation des exigences

3 niveaux d'exigences :	Niveau 1 ENGAGEMENT	Niveau 2 APPROFONDISSEMENT	Niveau 3 MATURITÉ
Points attribués vs niveau atteint :	Niveau 1 atteint 1 point	Niveaux 1+2 atteints 2 points	Niveaux 1+2+3 atteints 3 points
Conditions d'obtention :	Les fondations de la démarche sont établies.	La démarche est consolidée et intégrée aux pratiques quotidiennes.	Les pratiques sont exemplaires et témoignent d'un haut niveau de maturité.

Entités et applicabilité des critères

Les critères du référentiel s'appliquent selon la nature des activités et des organisations concernées :



Tous les critères ne sont pas applicables à toutes les entités : leur périmètre est défini afin de garantir une évaluation juste et pertinente, en lien avec la réalité opérationnelle.

Conditions de labellisation

Seuil de points à obtenir par entité et par pilier :

PAR ENTITÉ : 33% & **PAR PILIER : 33%** (sur le nombre de critères applicables)

PILOTER AVEC TRANSPARENCE	33%
FAIRE SOCIÉTÉ	33%
VALORISER L'HUMAIN	33%
S'ALLIER AU VIVANT	33%

Cette double exigence garantit un niveau d'engagement global et un équilibre entre les différents piliers, sans compensation excessive.

Comment nos adhérents et nos clients parlent de ces évolutions ?



Bertrand MOULINS,

Directeur des achats fruits et légumes, Metro France.

« METRO est venu assez naturellement vers le label Demain la Terre depuis l'origine en 2004, par nos fournisseurs historiques, adhérents à la démarche. Je m'associe à Demain la Terre lors d'opérations pour afficher ce partenariat. Je considère que toutes les initiatives qui vont dans le bon sens servent la filière. Le référentiel Demain la Terre, par son spectre très large qui embarque la dimension sociétale qu'on retrouve dans une politique RSE, nous parle. L'enjeu est maintenant de traduire, rendre davantage visibles ces engagements auprès de nos clients. »



Antoine FRANCHINEAU,

Producteur de melons, Président de Val de Sérigny (86).

« Depuis 20 ans, notre entreprise a fait ce choix de rejoindre un collectif d'entreprises qui partagent une vision de la production commune, des valeurs et une capacité d'agir. Demain la terre me permet d'échanger et de s'enrichir d'expériences, dans un cadre de référentiel où toutes les entreprises vont dans le même sens. J'ai participé aux évolutions du référentiel dans le volet environnemental lié à notre production. Dans notre entreprise, nous testons un itinéraire agroécologique, nous avons même développé une partie de la production « sans pesticide ». Notre objectif est de favoriser le plus possible la stimulation naturelle de défense de nos plants de melons dans la parcelle, le recours aux produits de biocontrôle. Nous faisons des expérimentations en permanence et les pilotons. Nous avons la chance de ne pas irriguer nos melons, du fait de la composition de nos sols argilocalcaires. »



Robin DELAHAYE,

Producteur de tomates cerises, directeur général adjoint du Jardin de Rabelais (37).

« La qualité et l'aventure familiale, ce sont les choses les plus importantes pour nous. La qualité Jardin de Rabelais passe le goût mais aussi l'esthétisme : beaucoup de fruits sur la grappe, aucun fruit manquant, un goût régulier et assez unique. C'est un cahier des charges maison, mais qui s'appuie sur le référentiel Demain la Terre, qui nous apporte une structure dans notre démarche RSE. Elle nous oblige et nous met vraiment dans une voie d'amélioration continue. Par exemple, notre production est conduite à 100% en PBI (production biologique intégrée), sans recours aux pesticides de synthèse, sauf exception. Notre grand défi actuel est de réfléchir à notre modèle serres de demain, à la neutralité carbone. En 2026, nous allons lancer notre premier rapport RSE, qui s'appuiera sur de la matière de Demain la Terre. »



Laurent CHEVALIER,

Producteur associé de melons, Le Clos Rabelais (37).

« Le Clos Rabelais est entré dans la démarche en 2018 avec une première labellisation en 2019, grâce au parrainage de deux belles structures engagées : Le Jardin de Rabelais et Val de Sérigny. Le plus important pour moi, pour avancer, est de côtoyer des entreprises représentatives du même secteur d'activité pour se projeter dans l'agriculture de demain. Dans la RSE, il y a beaucoup de choses que je n'aurais pu mettre en place aussi rapidement sans le soutien de Demain la Terre, c'est motivant. Aujourd'hui, l'entreprise est allée plus loin que la Haute valeur environnementale (HVE). Intégrer la démarche Demain la Terre permet d'anticiper la surenchère de cahiers des charges, de se donner les moyens d'inscrire son entreprise dans une démarche développement durable tout en conservant nos certifications, et de me préparer à l'IFS. »



Pierre-Eloi D'HAUTEFEUILLE, directeur administratif et financier, Picvert (80).

« Par ses développements, Picvert est en train de passer d'une entreprise agricole à une entreprise agroalimentaire. Ma mission depuis 5 ans est de structurer la partie financière et RH. La première étincelle a été la remise du livret Demain la Terre à mon arrivée, avec un message : 'il faut s'améliorer pour l'année prochaine'. J'ai trouvé cela assez vertueux. Pour moi qui n'avais jamais abordé les aspects RH dans mes précédentes fonctions, je trouve que c'est génial de rencontrer des pairs qui ont les mêmes problématiques. Par exemple : la gestion des saisonniers, des apprentis, l'accès au logement... J'ai été très vite inclus dans la commission RH de Demain la Terre, qui se réunit plusieurs fois par an sur des thématiques pour progresser dans nos pratiques. »



Matthieu D'HEROUËL, Producteur associé, Champs de Légumes (02).

« Une démarche comme Demain la Terre permet un changement d'ambition : les critères du référentiel englobent l'ensemble des cahiers des charges individuels de toutes nos parties prenantes. Cela donne du poids dans la filière. Le référentiel se veut évolutif et progressif. On réfléchit en permanence sur l'amélioration de nos pratiques, c'est une coconstruction. Pour la prochaine récolte, 100% de nos producteurs seront labellisés Demain la Terre. »



Anne PREUVOT,

Responsable RSE, Fruits Rouges & co (02).

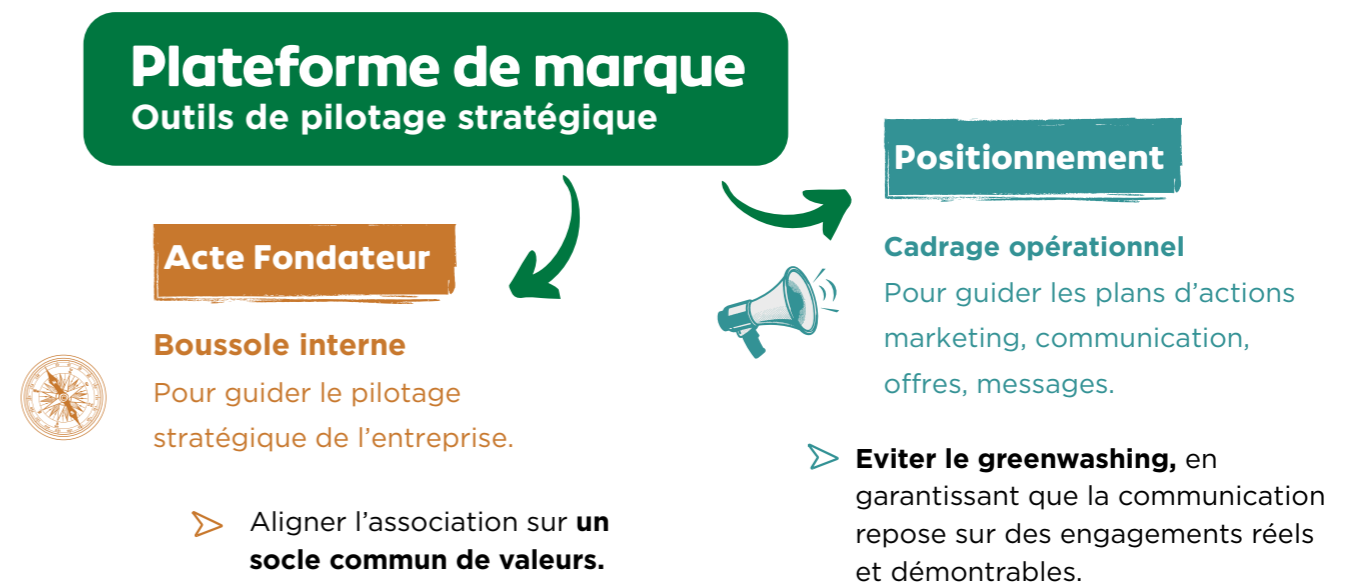
« Membre cofondateur de Demain la Terre, Fruits Rouges & co a grandi avec la démarche. En quelques années, l'entreprise est devenue une ETI, la plus grande entreprise de l'association avec 420 personnes. Elle a également été force de proposition pour améliorer le référentiel sur tous les piliers, et intégrer la partie transformation. Demain la Terre permet de faire grandir l'entreprise sur tous les sujets et d'aligner sa stratégie avec les évolutions du référentiel. Dernièrement, nous avons travaillé notre stratégie de décarbonation en transversalité : avec d'autres parties prenantes externes, et en interne avec le service agronomique et le service communication, pour diffuser la vision, nos actions, et vulgariser un bilan carbone pour embarquer les équipes. Nous travaillons sur plusieurs piliers : l'économie circulaire, les matières premières, le pôle transport. Nous avons aussi engagé des formations sur la sécurité. Nous atteignons une forme de maturité, avec les scores les plus hauts. »

Ils s'engagent avec Demain la Terre en 2026 !

Après **Metro France** (partenaire de la démarche depuis l'origine) et **Carrefour** (reconnaissance du référentiel Demain la Terre comme référentiel agricole durable dans le cadre de sa stratégie Act for food), **en 2026 la Scamark soutient officiellement la démarche Demain la Terre.**

En 2026, l'évolution de la marque

Les évolutions du référentiel ont amené tout naturellement Demain la Terre à faire évoluer sa **stratégie de marque**. La nouvelle « plateforme de marque » a ainsi été dévoilée en avant-première le 24 février. Elle sera notre **boussole** pour les années à venir.



En lien avec ce travail stratégique, un **nouveau logo et univers de marque** ont été définis, traduisant des notions clés : producteurs, humain, collectif, fruits et légumes (végétal), RSE.



En 2026, nos réalisations en cours et à venir...

Toute l'année 2026, et les suivantes, seront marquées par plusieurs évolutions majeures :

1. Nouvel outil pour le suivi de la labellisation : CalyFeL



Demain la terre investit la **digitalisation de ses processus**, pour :

- Assurer le **pilotage global du référentiel**,
- Avoir une **base de données** entreprise cohérente,
- Fournir aux adhérents un **outil d'audit interne automatisé**,
- Avoir un **outil commun** pour la réalisation des audits externes,
- Permettre une **remontée d'indicateurs en temps réel**...

... et ainsi, livrer une **transparence généralisée** et des **preuves d'impact** !

De plus, l'association ouvre **des accès et des interactions** sur CalyFeL pour :

- L'équipe interne Demain la Terre
- Chaque entreprise adhérente
- Chaque organisme de contrôle (Control Union France, ProCert SA, Certis).

2. Refonte du site Internet de Demain la Terre www.demainlaterre.org :



Flashez ou
cliquez

- Avec une version intermédiaire et progressive mise en ligne le 24 février.
- Et une version plus aboutie à partir du printemps 2026, avec notamment :
 - **La création d'un espace de ressources et de publications de l'association**, qui témoignent de ce changement d'échelle dans nos réalisations, ce passage à une dimension plus « institutionnelle » et plus globale.
 - **La création d'un espace dédié au « capital humain »** pour dire ce que Demain la Terre s'engage à offrir à celles et ceux qui font vivre la démarche — un cadre de travail fondé sur des relations saines, la solidarité et le développement de chacun.

3. Stratégie éditoriale renforcée

Avec notamment un **fil rouge de publications** (LinkedIn, site Internet) et la **création d'un nouveau média sous forme de podcast**.

« **Cultiver demain** », le podcast des producteurs engagés de Demain la Terre, a officiellement été lancé le 26 mars.

A travers ce nouveau média, Demain la Terre souhaite **partager, traduire, valoriser les engagements à impacts positifs** que se sont fixés collectivement les entreprises de production fruits et légumes adhérentes.

Thèmes et calendrier éditoriaux :

- **La « Théorie du Donut » en pratique** : pour qui, pour quoi, comment repenser un modèle qui allie enjeux environnementaux et justice sociale ? Et comment les entreprises engagées de Demain la Terre s'emparent de ce modèle pour mieux agir en tant qu'acteurs de la transition fruits et légumes ? En diffusion depuis le 26 mars 2026.
- **Valoriser l'Humain** : comment les entreprises de Demain la Terre placent l'humain au cœur de leur démarche et de leurs développements ? Diffusion prévue fin juin.
- **S'allier au Vivant** : qu'est-ce que cela veut dire chez Demain la Terre ? Comment ce pilier fondamental du référentiel s'incarne-t-il au quotidien dans les entreprises ? Diffusion prévue fin novembre.
- **À écouter sans modération sur** : Deezer, Spotify, Amazon music, Apple Podcast, Avast, ...



Flashez ou
cliquez



4. Présence renforcée sur les salons professionnels,

pour continuer à créer du lien, développer nos partenariats avec les clients, rencontrer de futurs adhérents... **En 2026, Demain la Terre réinvestit le salon MEDFEL, 100% fruits et légumes.**

5. A venir en 2027 et 2028...

- **Le rapport RSE** de l'organisation Demain la Terre : pour apporter de la transparence et des preuves d'impact.
- **Le Trophée Demain la Terre**, pour récompenser les actions RSE des adhérents sur trois dimensions (Innovation, Impact, Engagement).
- **Les Rencontres Demain la Terre**, un événement qui fait progresser la filière en rassemblant ceux qui produisent, distribuent, étudient et régulent.



Nos engagements et nos preuves

Nouveaux engagements

Demain la Terre agit pour faire reconnaître **les fruits et légumes comme des piliers de la transition alimentaire**. Globalement, l'association favorise des temps d'échange avec les équipes, de sensibilisation, de formation, et un accès facilité à l'expertise. Elle s'engage à faire évoluer la démarche en continu, à l'écoute des retours des adhérents, des avancées scientifiques et des nouveaux enjeux réglementaires.

En 2026, Demain la Terre s'engage à tenir et déployer dans le temps **5 grands engagements** :

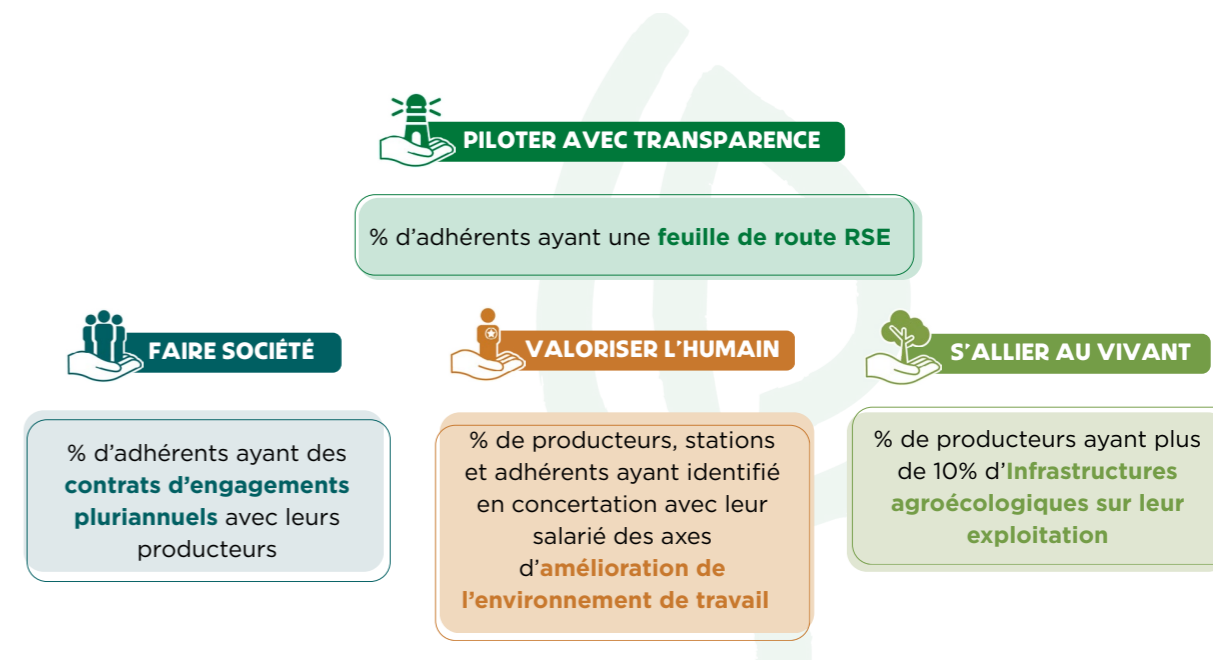
- 1 Construire avec ses adhérents et des experts une démarche RSE progressive, pragmatique et exigeante :**
 - Adaptée aux réalités terrain des professionnels des fruits & légumes.
 - Encourageant la transition vers l'agroécologie et l'agriculture régénératrice.
 - Favorisant la coopération, le capital humain et la pérennité économique des entreprises.
 - Alignée sur l'équilibre entre justice sociale et respect des limites planétaires (référence à la théorie du donut).
 - Reposant sur un référentiel structurant et un label exigeant, pour garantir des engagements mesurables et crédibles.
- 2 Accompagner les entreprises agricoles et les metteurs en marché de fruits et légumes, leurs dirigeants et leurs équipes, dans la mise en oeuvre de cette démarche,** pour faire progresser concrètement les pratiques avec pragmatisme et exigence, **et renforcer leur pilotage RSE** grâce à des outils, des conseils concrets et des échanges entre pairs.
- 3 Fédérer un collectif solidaire de producteurs engagés, pilier de la reconnaissance collective et de l'amélioration continue,** pour stimuler le partage d'expériences et les liens humains dans un climat de confiance.
- 4 Être un porte-voix des producteurs engagés,** en **valorisant leurs engagements de manière lisible et reconnue auprès des parties prenantes,** grâce à des critères audités et à un label dédié à la filière.
- 5 Affirmer la place des Fruits & Légumes Demain la Terre dans la transition vers une alimentation sûre, saine et durable pour tous,** en incarnant une filière exemplaire, crédible et alignée avec l'intérêt général.

Nouvelles preuves

La **digitalisation de nos processus** couplée à notre **nouvelle version** de référentiel de RSE global permet de préciser de **nouvelles preuves**, basées sur les 252 exigences auditées. Après un premier rapport de développement durable en 2021, Demain la Terre prévoit de publier son rapport RSE au premier semestre 2027.

Concrètement ?

4 exemples d'indicateurs possibles issus de notre référentiel



Simon Lafargouette vous présente
« une pratique, un impact »
chez Jardin de Rabelais
Flashez ou cliquez

Et demain ?

Dans cette vision du progrès, Demain la Terre continuera d'avancer sur l'ensemble des fondamentaux gérés par l'association, pour rester « à l'avant-garde ».

Deux chantiers trouveront un écho en particulier :

► Le développement de la marque employeur Demain la Terre :

Parce que Demain la Terre est un collectif de producteurs engagés qui font évoluer 5 000 collaborateurs, l'organisation se doit de structurer son accompagnement. Les objectifs sont doubles :

- Bâtir une **communauté de pratiques employeur** applicables aux membres de l'association,
- **Faire connaître cette identité en interne comme en externe.** Le tout en respectant la philosophie de l'association : inciter, sans imposer.

Demain la Terre intégrera au printemps 2026 sur son site Internet une rubrique consacrée au « Capital Humain ». Elle donnera notamment accès à :

- Un espace candidats avec des offres d'emploi disponibles chez l'ensemble des adhérents.
- Un Manifeste Demain la Terre (en cours de rédaction) : qu'est-ce que « prendre soin de celles et ceux qui prennent soin de la terre » ?

► Le renforcement de nos relations avec des partenaires et des parties prenantes, comme le collectif de la 3^{ème} Voie.

Retrouvez notre Manifeste commun et renouvelé autour de la souveraineté alimentaire, diffusé à l'issue du Salon de l'agriculture en 2026.



Flashez ou cliquez

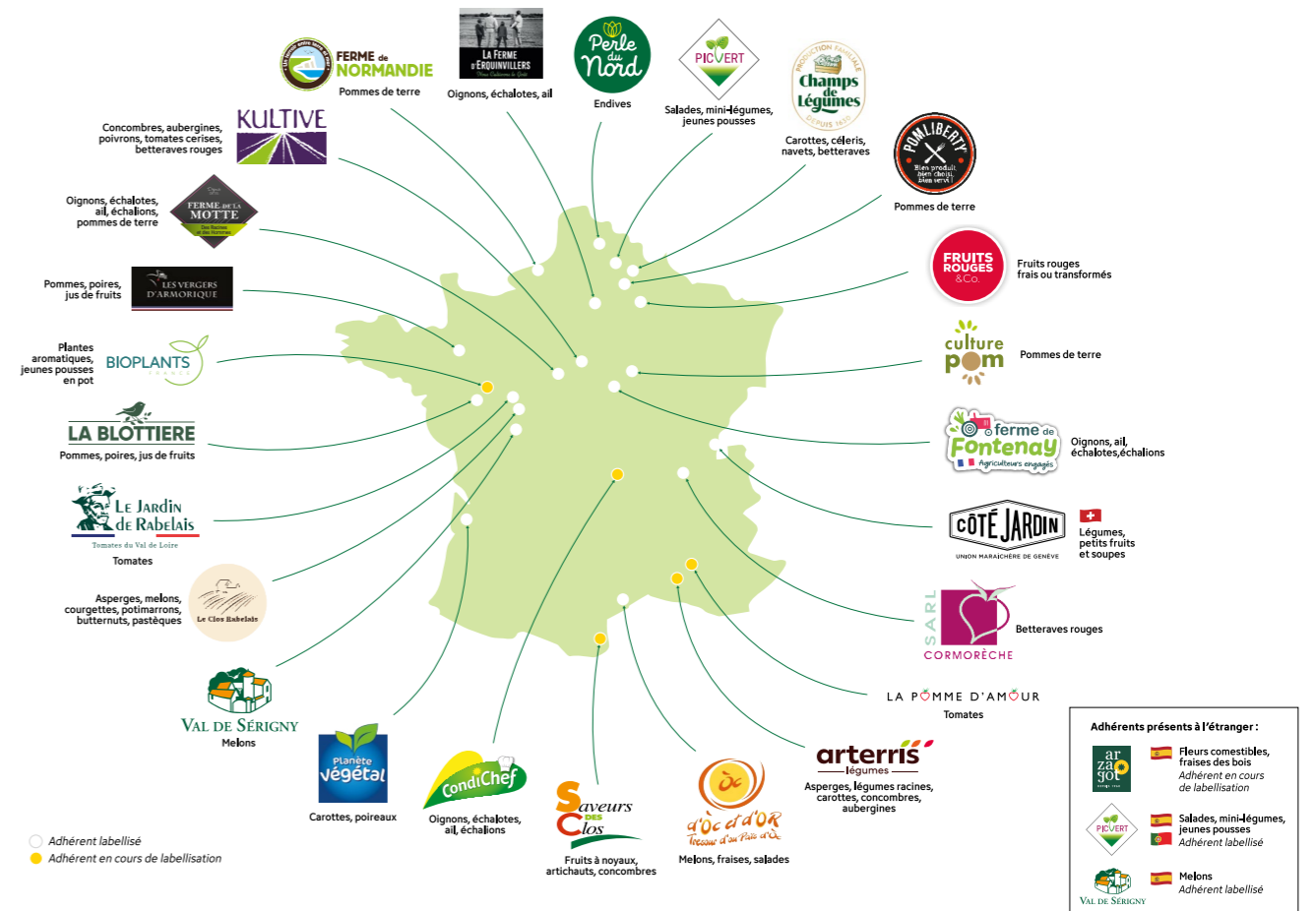
Chiffres clés

Un réseau ouvert à **tous les types de production en F&L** : Maraîchage, arboriculture et hors sol

26 entreprises adhérentes (au 1^{er} janvier 2026). Soit près de **375 producteurs** engagés.

4 % de la production française de fruits et légumes (pomme de terre incluse)

1 Md€ de CA cumulés



Nos administrateurs


LA BLOTTIERE

David SOCHELEAU


**SARL
CORMORECHE**

Geoffroy CORMORECHE


**FRUITS
ROUGES
& Co.**

Mélanie MARCHAND


**LE JARDIN
de RABELAIS**
Tomates du Val de Loire

Pascal DELAHAYE


**FERME de
NORMANDIE**

Grégoire LHEUREUX

**Champs
de
Légumes**

Augustin D'HEROUËL


**Perle
du
Nord**

Christophe LEVYFVE


**FERME DE LA
MOTTE**
Des Sachets et des Hommes

Julien LEMAIRE


**planète
végétal**

Christian LETIERCE


d'Or d'Or
Treasure of the Plain of Or

Guillaume BOUET


KULTIVE

Alexandre PICAULT

L'équipe



Arnaud LE GUALES

Directeur



Marianne NAUDIN

Directrice technique et RSE



Anaïs YATES

Directrice qualité et sécurité



Pascale DELAHAYE

Animatrice GdT RH

Contacts presse

Pour toute demande d'interview,
de précisions et de photos, merci de contacter :

Arnaud LE GUALÈS, directeur général,
arnaud.leguales@demainlaterre.org
+33 7 83 93 01 20

Marianne NAUDIN, directrice technique et RSE,
marianne.naudin@demainlaterre.org
+33 7 82 43 07 38

DEMAIN LA TERRE - Association loi 190- Créée en 2004 - Siège social : Le Jardin de Rabelais, rue Gustave Eiffel, 37420 Avoine - SIRET : 48353342800049- Site web : demainlaterre.org

Direction de la publication : Arnaud LE GUALES, Directeur
Dossier de presse réalisé par : Essentiel&Co - Imprimeur par : Pub Leg - Date de publication : Avril 2026 -
Crédits photos : ©Demain La Terre ©Unsplash



Demain la Terre, c'est bien plus qu'un label !

C'est une dynamique cohérente, structurante et ancrée dans le réel, au service de la transition agricole et de l'intérêt général.

Son modèle repose sur **quatre leviers** interconnectés :

- Un **référentiel RSE** exigeant, qui donne un cap commun à la filière.
- Un **accompagnement opérationnel**, pour faire progresser chaque entreprise selon ses réalités.
- Une **animation collective**, qui stimule l'émulation, le partage et la solidarité.
- Un **label spécifique** aux Fruits & Légumes, qui garantit des engagements RSE concrets et rassure les partenaires.

Une approche systémique, qui fait de Demain la Terre un acteur singulier et légitime de la transition vers une alimentation saine, durable et porteuse d'avenir.



**Demain
la Terre**

Le partenaire RSE Fruits & Légumes